

Honoré de Balzac

PHYSIOLOGIE DE L'EMPLOYÉ

© Aubert, Lavigne, Paris, 1841
© Hachette-BnF, Paris, 2015
www.hachettebnf.fr
ISBN : 978-2-01-614023-9

CHAPITRE PREMIER

Définition



Qu'est-ce qu'un employé ? À quel rang commence, où finit l'employé ?

S'il fallait adopter les idées politiques de 1830, la classe des employés comprendrait le concierge d'un ministère et ne s'arrêterait pas au ministre. M. de Cormenin, que la Liste Civile bénisse ! semble affirmer que le roi des Français est un employé à douze millions d'appointements, destituable à coups de pavé dans la rue par le Peuple, et à coups de vote par la Chambre.

Toute la machine politique se trouverait ainsi comprise entre les trois cents francs de traitement des cantonniers ou des gardes-champêtres et les douze cents francs du

juge-de-peace ; entre les douze cents francs du concierge et les douze millions de la Liste Civile. Sur cette échelle de chiffres seraient groupés les pouvoirs et les devoirs, les mauvais et les bons traitements, enfin toutes les considérations.

Voilà le beau idéal d'une Société qui ne croit plus qu'à l'argent et qui n'existe que par des lois fiscales et pénales.

Mais la haute moralité des principes politiques de cette Physiologie ne permet pas d'admettre une pareille doctrine. M. de Cormenin est un homme de cœur et d'esprit ; mais un très mauvais politique, et cette Physiologie ne lui pardonne ses pamphlets qu'à cause du bien immense qu'ils ont fait : n'ont-ils pas prouvé que rien n'est plus incivil qu'une liste civile ? Désormais les rois de France et de Navarre ne devront rien demander pour eux-mêmes à leurs sujets, il



faut absolument leur donner des domaines et non des appointements.

La meilleure définition de l'employé serait donc celle-ci :

Un homme qui pour vivre a besoin de son traitement et qui n'est pas libre de quitter sa place, ne sachant faire autre chose que paperasser !

La question n'est-elle pas soudainement illuminée? Cette définition explique les plus douteuses combinaisons de l'homme et d'une place. Évidemment le roi des Français ne peut pas être un employé comme le prétend implicitement l'illustre M. de Cormenin : il peut quitter le trône et se passer de la liste civile. La déclaration publique de M. le maréchal Soult est assez inquiétante pour l'état politique des maréchaux de France ; mais le peu de dextérité de ce grand général à la tribune, ne permet pas d'insister sur ce point.



Évidemment encore, un soldat n'est pas un employé : il souhaite trop quitter sa place, il est trop peu en place, il travaille trop et touche généralement trop peu de métal, excepté toutefois celui de son fusil.

D'après cette glose, un employé doit être un homme qui écrit, assis dans un bureau. Le bureau est la coque de l'employé. Pas d'employé sans bureau, pas de bureau sans employé. Ainsi le douanier est, dans la matière bureaucratique, un être neutre. Il est à moitié soldat, à moitié employé ; il est sur les confins des bureaux et des armes, comme sur les frontières : ni tout à fait soldat, ni tout à fait employé.

Où cesse l'employé ? Question grave !

Un préfet est-il un employé ? Cette Physiologie ne le pense pas.

1^{er} AXIOME.

Où finit l'employé, commence l'homme d'État.

Cependant il y a peu d'hommes d'État parmi les préfets. Concluons de ces subtiles distinctions que le préfet est un neutre de l'ordre supérieur. Il est entre l'homme d'État et l'employé, comme le douanier se trouve entre le civil et le militaire.

Continuons à débrouiller ces hautes questions. Ceci ne peut-il pas se formuler par un axiome ?

2^e AXIOME.

Au-dessus de vingt mille francs d'appointements, il n'y a plus d'employés.

1^{er} COROLLAIRE. L'homme d'État se déclare dans la sphère des traitements supérieurs.

II^e COROLLAIRE. Les Directeurs Généraux peuvent être des hommes d'État.



Peut-être est-ce dans ce sens que plus d'un député se dit : – C'est un bel état que d'être directeur général !

Quatre directeurs-généraux font la monnaie d'un ministre.

Ainsi l'employé finit inclusivement au chef de division. Voici donc la question bien posée, il n'existe plus aucune incertitude, l'employé qui pouvait paraître indéfinissable est défini.

Être employé, c'est servir le gouvernement. Or, tous ceux qui se servent du gouvernement, comme M. Thiers, par exemple, l'emploient au lieu d'être ses employés. Ces habiles mécaniciens sont des hommes d'État.

Dans l'intérêt de la langue française et de l'académie, nous ferons observer que si le chef de bureau est encore un employé, le chef de division doit être un bureaucrate. Les Bureaux apprécieront cette nuance pleine de délicatesse.

Un juge étant inamovible et n'ayant pas un traitement en harmonie avec son ouvrage, ne saurait être compris dans la classe des employés.

Cessons de définir ! Pour parodier le fameux mot de Louis XVIII, posons cet axiome.

3^e AXIOME.

À côté du besoin de définir, se trouve le danger de s'embrouiller.

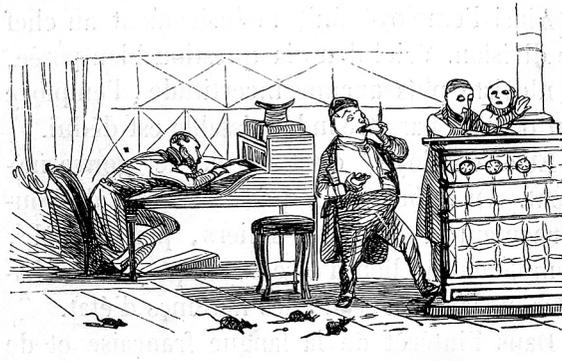
CHAPITRE II

Utilité des employés démontrée

La matière ainsi vannée, épluchée, divisée, il se présente une autre question, non moins politique : À quoi servent les employés ?

Car

Si l'employé ne sait faire autre chose que paperasser, il ne doit pas valoir grand-chose comme homme. Or, on ne tire rien de rien.



Ô ennemis de la bureaucratie ! jusques à quand direz-vous ces phrases aussi vides de sens que peuvent l'être les employés eux-mêmes ?

Quand vous ramassez une vis, un écrou, un clou, une tige de fer, une rondelle, un brin d'acier, vous n'y voyez aucune valeur, mais le mécanicien se dit : – Sans ces brinborions, la machine n'irait pas.

Cette parabole tirée de l'Industrie, pour plaire à notre époque, explique l'utilité générale de l'employé.

Quoique la statistique soit l'enfantillage des hommes d'État modernes, qui croient que les chiffres sont le calcul, on doit se servir de chiffres pour calculer. Calculons ? Le chiffre est d'ailleurs la raison probante des sociétés basées sur l'intérêt personnel et sur l'argent, où tout est si mobile que les administrations s'appellent 1^{er} mars, 29 octobre, 15 avril, etc. Puis rien ne convaincra plus les *masses intelligentes* qu'un peu de chiffres. Tout, disent nos hommes d'État, en définitive, se résout par des chiffres. Chiffrons.

On compte environ quarante mille employés en France, déduction faite des salariés : un cantonnier, un balayeur



des rues, une rouleuse de cigares ne sont pas des employés. La moyenne des traitements est de quinze cents francs. Multipliez quarante mille par quinze cents vous obtenez soixante millions.

Or, faisons observer à l'Europe, à la Chine, à la Russie où tous les employés volent, à l'Autriche, aux républiques américaines, au monde, que, pour ce prix, la France obtient la plus fureteuse, la plus méticuleuse, la plus écrivassière, paperassière, inventorière, contrôleuse, vérifiante, soigneuse, enfin la plus femme de ménage des administrations passées, présentes et futures. Il ne se dépense pas, il ne s'encaisse pas un centime en France qui ne soit ordonné par une lettre, demandé par une lettre, prouvé par une pièce, produit et reproduit sur des états de situation, payé sur quittance ; puis la demande et la quittance sont enregistrées, contrôlées, vérifiées, par des gens à lunettes. Au moindre défaut de forme, l'employé s'effarouche. Les employés, qui vivent de ces scrupules administratifs, les entretiennent et les choient ; au besoin, ils les font naître et sont heureux de les constater, pour constater leur propre utilité.



Rien de ceci n'a paru suffisant à la nation la plus spirituelle de la terre !

On a bâti, sur le quai d'Orsay, dans Paris, une grande cage à poulets, vaste comme le Colisée de Rome, pour y loger les magistrats suprêmes d'une cour unique dans le monde. Ces magistrats passent leurs jours à vérifier tous les bons, paperasses, rôles, contrôles, acquits à caution, paiements, contributions reçues, contributions dépensées, etc., que les employés ont écrits. Ces juges sévères poussent le talent du scrupule, le génie de la recherche, la vue des lynx, la perspicacité des Comptes jusqu'à refaire toutes les additions pour chercher des soustractions. Ces sublimes victimes des chiffres renvoient, deux ans après, à un intendant militaire, un état quelconque où il y a une erreur de deux centimes.

Ô France, pays le plus spirituel du monde, on pourra te conquérir, mais te tromper ?... Ah ! ouin ! jamais. Tu es bien du genre féminin.

Ainsi l'administration française, la plus pure de toutes celles qui paperassent sur le globe, a rendu le vol impossible. En France, la concussion est une chimère.

Ô fortuné contribuable, dors en paix. Si tu payais un franc de trop, le premier président Barthe, si faussement



accusé de n'y pas voir clair, d'y voir même si peu qu'il ne se voit plus *carbonaro*, le verrait, te le renverrait, et tu le reverrais, ce franc ! Je te le répète, dors en paix.

Ici, cette Physiologie s'adresse à tous les industriels, commerçants, débitants, accapareurs, cultivateurs, entrepreneurs de la belle France, et même à ceux des autres pays du globe, car ce livre veut se donner un but d'utilité scientifique, et mettre un grain de plomb dans ses dentelles. Quel est le négociant habile qui ne jetterait pas joyeusement, dans le gouffre d'une assurance quelconque, cinq pour cent de toute sa production, du capital qui sort ou rentre, pour ne pas avoir de *coulage* ! Tous les industriels des deux mondes souscriraient avec joie à un pareil accord avec ce génie du mal appelé le *Coulage*. Eh bien ! la France a un revenu de douze cents millions, et le dépense : il entre douze cents millions dans ses caisses, et douze cents millions en sortent. Elle manie donc deux milliards quatre cents millions, et ne paye que soixante millions, deux et demi pour cent, pour avoir la certitude qu'il n'existe pas de *coulage*.

Le gaspillage ne peut plus être que moral et législatif, les chambres en sont alors complices, le gaspillage devient légal. Le *coulage* consiste à faire faire des travaux qui ne sont pas urgents ou nécessaires, à bâtir des monuments au lieu de faire des chemins de fer, à dégalonner et régaler les troupes, à commander des vaisseaux sans s'inquiéter s'il y a du bois et de payer alors le bois trop cher, à se préparer à la guerre sans la faire, à payer les dettes d'un état sans lui en demander le remboursement ou des garanties, etc., etc. Mais ce haut coulage ne regarde pas l'employé. Cette mauvaise gestion des affaires du pays concerne l'homme d'État. L'employé ne fait pas plus ces fautes que le hanneton ne professe l'histoire naturelle ; mais il les constate.

Cette page profondément gouvernementale est inspirée par les misères de l'employé, si cruellement menacé par la Presse, attaqué par la Chambre, et sur qui tombent incessamment ces mots : la centralisation ! la bureaucratie !

Certes, la bureaucratie a des torts : elle est lente et insolente, elle enserre un peu trop l'action ministérielle, elle étouffe bien des projets, elle arrête le progrès ; mais l'administration française est admirablement utile, elle soutient la papeterie. Si, comme les excellentes ménagères, elle est un peu taquine, elle peut, à toute heure, rendre compte de sa dépense.

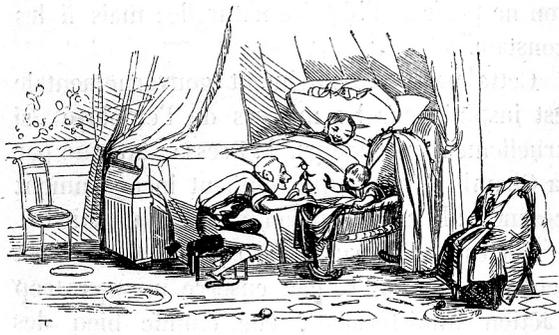
Notre livre de cuisine politique coûte soixante millions, mais la gendarmerie coûte davantage, et ne nous empêche pas d'être volés. Les tribunaux, les bagnes et la police coûtent autant et ne nous font rien rendre. Donc, vivent les Bureaux et leurs augustes rapports !

CHAPITRE III

Histoire philosophique et transcendante des employés

Dès que vous voyez sous les rideaux verts d'une barcelonnette le fruit mâle de vos amours autorisés par le Code civil et bénis par le curé, pères et mères qui soudain pensez à son avenir !...

Si vous ne pouvez pas lui laisser des rentes, Si vous ne lui laissez pas des terres affermées, une boutique achalandée,



un office, une industrie, un brevet d'invention, une pâte de Regnault quelconque, un journal,

Si vous ne lui transmettez pas, à défaut de biens meubles et immeubles, un nom, l'une des plus grandes valeurs sociales, ou si vous ne lui avez pas, par hasard, donné du génie qui les remplace toutes,

Ne dites jamais cette sauvage, cette fatale, cette cruelle parole : — Il sera employé !

Oui, je le sais, un temps fut où rien n'était plus séduisant que la carrière administrative. Les familles, dont les enfants grouillaient dans les lycées, se laissaient fasciner par la brillante existence d'un jeune homme en lunettes, vêtu d'un habit bleu, dont la boutonnière était allumée par un ruban rouge, et qui touchait un millier de francs par mois, à la charge d'aller quelques heures dans un ministère quelconque, y surveiller quelque chose, y arrivant tard et partant tôt, ayant, comme lord Byron, des heures de loisir et faisant des romances, se promenant aux Tuileries, doué d'un petit air rogue, se faisant voir partout, au spectacle, au bal, *admis dans les meilleures sociétés*, dépensant ses appointements, rendant ainsi à la France tout ce que la France lui donnait, rendant même des services. En effet, les employés étaient alors cajolés par de jolies femmes ; ils paraissaient avoir de l'esprit, ils ne se lassaient point trop dans les bureaux. Les impératrices, les reines, les princesses ; les maréchales de cette heureuse époque avaient des caprices, ces belles dames avaient la passion des belles âmes : elles aimaient à protéger. Car la protection... Ah, diantre, ceci n'est pas, du texte ordinaire.

4^e AXIOME.

La protection est la preuve de la puissance.

Aussi pouvait-on avoir vingt-cinq ans, et une place élevée, être auditeur au conseil d'État ou maître des

requêtes, et faire des rapports à l'empereur en s'amusant avec son auguste famille. On s'amusait et l'on travaillait tout ensemble. Tout se faisait vite. Il y avait tant d'hommes aux armées qu'il en manquait pour l'administration. Les gens édentés, blessés à la main, au pied, de santé mauvaise, ayant la vue oblique obtenaient un rapide avancement.

Quand vint la paix, le nombre des prétendants se doubla : les familles nobles et pauvres qui refusaient de servir l'empereur voulurent servir les Bourbons. Une armée de cousins, de neveux, d'arrière-germains, de parents à la mode de Bretagne déboucha de province au faubourg Saint-Germain et tripla la masse de solliciteurs.

Ce fut alors que la manie des places commença, tout le monde en fut atteint. Un ingénieux auteur publia : *l'Art de solliciter*, en même temps que *l'Art de payer ses dettes*. On créa d'abord des places pour satisfaire quelques ambitions légitimes. Puis, pour trouver de la place, on fit la guerre aux sinécures. Il fut alors défendu d'avoir plusieurs places. Être employé semblait être le synonyme de : toucher des émoluments et ne rien faire ou faire peu de chose. La Chambre



se déclara l'ennemie des faveurs. On inventa la spécialité pour les dépenses, et les chapitres intitulés : Personnel dans les budgets furent alors épluchés. On chipota les allocations. Les ministres, obligés de trouver de l'argent pour des dépenses secrètes, tondirent sur leur personnel.

Le temps heureux, l'âge d'or napoléonien devint un rêve. L'on ne travailla pas davantage, mais les places furent cruellement disputées ; elles furent la monnaie invisible avec laquelle on paya certains services parlementaires. On créa sur l'avancement dans les bureaux des lois qui n'obligent que les employés.

Aujourd'hui les moindres places sont soumises à mille chances : il y a mille souverains. Comptons ?

Quatre cents au bout du pont de la Concorde, ainsi nommé parce qu'il mène au spectacle de la perpétuelle discorde entre la gauche et la droite de la chambre. En France, on aime les antinomies. (Joli axiome.)

Trois cents autres se trouvent au bout de la rue de Tournon.

La Cour des Tuileries, qui doit compter pour trois cents, est donc obligée d'avoir sept cents fois plus de volonté que l'empereur pour nommer un de ses protégés à une place quelconque, ce qui ne veut pas dire que Louis-Philippe ait sept cents fois plus de volonté que Napoléon, mais sept cents fois moins de pouvoir en cet endroit.

Or, si vous songez, familles imprudentes, que la chambre des députés a quatre cents raisons de vous disputer une place, que la chambre des pairs en a trois cents autres et la Cour deux cent quatre-vingt-dix-neuf, vous graverez dans vos têtes ceci :

5^e AXIOME.

Dans un pays où il y a trois pouvoirs, il y a mille à parier contre un, qu'un employé qui n'est protégé que par lui-même n'aura point d'avancement.

En un mot, Odry vous dirait que la seule place libre est la place de la Concorde.

Enfin, familles honnêtes et fières, consultez les bureaucrates les plus expérimentés, ils vous diront que de même qu'il existe une Moyenne de traitement, il y a la Moyenne de l'avancement. Cette fatale Moyenne résulte des tables de la loi, et des tables de mortalité combinées. Or vous pouvez regarder comme certain qu'en entrant dans quelque administration que ce soit, à l'âge de dix-huit ans, on n'obtient dix-huit cents francs d'appointement qu'à trente ans, et que, pour en obtenir six mille à cinquante ans, il faut être un génie administratif, le Chateaubriand des rapports, le Musset des circulaires, le Lamartine des mémoires, l'enfant sublime de la dépêche.

Pensez, familles honnêtes et fières, qu'il n'est pas de carrière libre et indépendante dans laquelle, en douze années, un jeune homme – ayant fait ses humanités, – vacciné, – libéré du service militaire, – jouissant de ses facultés, – sans avoir une intelligence transcendante, – n'ait amassé un capital de quarante-cinq mille francs et des centimes, représentant la rente perpétuelle de ce même traitement essentiellement transitoire, qui n'est pas même viager.

Dans cette période, un épicier doit avoir gagné 10 000 livres de rentes, avoir déposé son bilan, tenté une révolution, ou présidé le tribunal de commerce ;

Un peintre avoir badigeonné un kilomètre de muraille à Versailles, être décoré de la Légion-d'Honneur, ou se poser en grand homme méconnu ;

Un homme de lettres est professeur de quelque chose, ou journaliste à cent écus pour mille lignes, il écrit des Physiologies, ou se trouve à Sainte-Pélagie après un pamphlet lumineux sur le désordre des choses qui mécontente l'Ordre de choses, ce qui constitue une valeur énorme et en fait un homme politique ;

Un publiciste a pris pour dix mille francs de passeports et observé les pays étrangers, pour le compte de la France ;

Un oisif, qui n'a rien fait, car il y a des oisifs qui font quelque chose, a fait des dettes et une veuve qui les lui paye ;

Un prêtre a eu le temps de devenir évêque in partibus ;

Un vaudevilliste est devenu propriétaire, quand il n'aurait jamais fait de vaudevilles entiers ;

Un garçon intelligent et sobre, qui aurait commencé l'escompte avec un très petit capital, comme deux mille francs, achète alors un quart de charge d'agent de change ;

Enfin un petit clerc est notaire, un chiffonnier a mille écus de rentes, les plus malheureux ouvriers ont pu devenir fabricants ; tandis que seul dans le mouvement rotatoire de cette civilisation qui prend la division infinie pour le progrès, votre fils.

A vécu à vingt-deux sous par tête!





Se débat avec son tailleur et son bottier !
N'est rien !
À des dettes !
Et s'est *crétinisé!*

Le malheureux s'écrie alors au sein de sa famille désolée, que pour avancer, il faut l'appui de plusieurs pairs de France, de plusieurs députés influents, de trois ministres et de deux journaux : un journal ministériel et un journal d'opposition !

Ce que ce malheureux dit, vous le trouvez stéréotypé ici, familles honnêtes et fières. Qu'on se le dise, qu'on se le répète !

6^e AXIOME.

Aujourd'hui, le plus mauvais état, c'est L'ÉTAT !

Pourquoi ? direz-vous. Eh ! bien, parce que servir l'État, ce n'est plus servir le prince qui savait punir et récompenser ! Aujourd'hui l'État, c'est tout le monde, et tout le monde ne s'inquiète de personne. Servir tout le monde, c'est ne servir

personne. Personne ne s'intéresse à personne : un employé vit entre deux négations! Le monde n'a pas de pitié, n'a pas d'égard, n'a ni cœur, ni ami ; tout le monde est égoïste, oublie demain les services d'hier. Tout le monde est aveugle : il donne quatre mille francs de rentes à l'homme qui taraude la terre, et n'offre pas deux liards au savant qui invente la tarière!



CHAPITRE IV

Distinction

Sous le rapport des misères et de l'originalité, il y a employés et employés, comme il y a fagots et fagots. Nous distinguons l'employé de Paris de l'employé de province. Cette Physiologie nie complètement l'employé de province.

L'employé de province est heureux, il est bien logé, il a un jardin, il est généralement à l'aise dans son bureau.

Il boit de l'eau pure, ne mange pas de filet de cheval, trouve des fruits et des légumes à bon marché.



Au lieu de faire des dettes, il fait des économies. Sans savoir précisément ce qu'il mange, tout le monde vous dira qu'il *ne mange pas ses appointements* !

Il est heureux, il est considéré, tout le monde le salue quand il passe. Il est marié, dès-lors, il est invité, recherché, sa femme et lui ; tous deux vont au bal chez le receveur général, chez le préfet, le sous-préfet, l'intendant. On s'occupe de son caractère, il a des bonnes fortunes, il se fait une renommée d'esprit, il a des chances pour être regretté, toute une ville le connaît, s'intéresse à sa femme, à ses enfants.

Il donne des soirées, et s'il a des moyens, un beau-père dans l'aisance, il peut devenir député.

Sa femme est bien gardée, elle est surveillée dans sa conduite par l'espionnage des petites villes ; et s'il est malheureux dans son intérieur, il le sait : tandis qu'à Paris un employé peut n'en rien savoir.

Il nous est impossible de ne pas constater que l'employé change tellement selon les milieux où il s'implante, qu'à ces caractères nous ne reconnaissons plus l'employé, la province le dénature entièrement. Nous ne saurions voir dans cet être joufflu, calembourcier, rieur, payant des contributions,



donnant des repas, festoyé, descendant le fleuve de la vie sans peine, notre employé forcé de faire à Paris ses sauts de tremplin pour échapper à ses créanciers, forcé de jouer les scènes modernes de M. Dimanche pour faire ses emprunts, cet intrépide naufragé qui ne se soutient au-dessus de l'eau que par une coupe hardie et par des points d'aiguille audacieux, qui nage avec une agilité de poisson, souvent entre deux eaux, déployant autant de vice que de vertu, et traversant enfin un vaste désert d'hommes, sans chameau pour se consoler.

L'employé de cette Physiologie est donc exclusivement l'employé de Paris. Ce livre ne comprend que cette classe de plumigères, la seule où puissent s'observer les manies, les mœurs, les instincts qui font de ce mammifère à plumes un être curieux et capable de donner lieu à une physiologie, expression qui veut dire : discours sur la nature de quelque chose. Or,

7^e AXIOME.

L'employé de province est *quelqu'un*, tandis que l'employé de Paris est *quelque chose*.

Oui, quelque chose de merveilleux, de commun et de rare, de singulier et d'ordinaire qui tient de la plante et de l'animal, du mollusque et de l'abeille.

